

**FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS :
DEMANDE DE CONTROLE INSTALLATION ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

SERVICE ASSAINISSEMENT

Le contrôle du dispositif d'assainissement non collectif d'une habitation, nécessitant une visite sur le terrain et effectué à la demande d'un usager fera l'objet d'une facturation (montant : 120 €).

*Il y aura un délai minimum **de 15 jours pour la visite de terrain**. Afin de préparer la visite, les regards d'accès seront rendus accessibles.*

Référence de la vente :

Notaire en charge de la vente :

Coordonnées du demandeur :

Nom - prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N° téléphone :

E-mail :

N° SIRET :

Coordonnées de la personne présente lors de la visite :

Nom - prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° téléphone : E-mail :

Nom et adresse de facturation :

Nom - prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Coordonnées du terrain :

Adresse :

Code postal : Commune :

Références cadastrales :

Nature du Bâtiment :

Maison individuelle Appartement Local professionnel Autres :

Occupé : oui – non Eau potable ; Coupée - Non coupée

A, le
(signature)